

**DICTIONNAIRE GÉNÉRAL
DU CANADA**

NIHIL OBSTAT

GILLES MARCIAND, O. M. I., Recteur de l'Université d'Ottawa.
ULDÉRIC ROBERT, O. M. I., Supérieur du Scolasticat de Richelieu.
16 Avril 1931.

IMPRIMI POTEST

PHILÉMON BOURASSA, O. M. I., Provincial.
16 Avril 1931.

IMPRIMATUR

† GUILLAUME FORBES, Archevêque d'Ottawa.
Ottawa, le 16 Avril 1931.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE

BIOGRAPHIE, HISTOIRE, LITTÉRATURE,
AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE

ET DES

ARTS, SCIENCES, MŒURS, COUTUMES,
INSTITUTIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

DU

CANADA

PAR

LE R. P. L. LE JEUNE

OBLAT DE MARIE IMMACULÉE

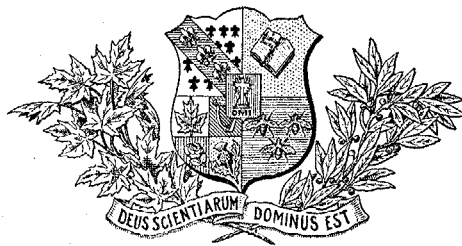
BACHELIER ÈS LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

ANCIEN PROFESSEUR ET DOCTEUR ÈS LETTRES DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Ouvrage orné de 187 photographies et de 56 gravures hors-texte sur papier de luxe

TOME PREMIER

QUATRIÈME MILLE



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
CANADA

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

- I. — **Les Auteurs anglais** du baccalauréat de l'enseignement secondaire.
1^o *Classe de Troisième*, 1 vol. in-12, librairie Delhomme et Briguet, Paris, 1891-92
(épuisé).
2^o *Classe de Seconde*, 1 vol. it. *ibid.* (épuisé).
3^o *Classe de Rhétorique*, 1 vol. it. *ibid.* (épuisé).
- II. — **Les Auteurs grecs** : *Les Poètes*, 1 vol. in-12, it. *ibid.* 1895 (épuisé).
- III. — **La Revue littéraire de l'Université catholique d'Ottawa**, Prose et Poésie, théorie et pratique, 7 vol. in-8°, 1900-1906 (épuisé).
- IV. — **Tableaux synoptiques de l'Histoire du Canada et de l'Acadie** : 1^{er} fascicule, 16^e siècle (26 pages); 2^e fascicule, 17^e siècle (116 pages); 3^e fascicule, 18^e siècle (258 pages); 4^e fascicule : l'Acadie (1500-1710), (104 pages). Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa (\$ 2.00 franco).
- V. — **La Beauté de l'âme**, 1 vol. in-12; *ibid.* (400 pages), 1922, (\$ 0.75).
- VI — **Pierre Le Moyne, chevalier d'Iberville**, 1 vol. in-8° (*sous presse*).

FC
23
L43

PRÉFACE

Le *Dictionnaire Général du Canada* est un premier essai du genre. Il y a vingt-cinq ou trente ans, l'élaboration d'une telle œuvre eût été à peu près irréalisable. D'une part, les papiers des Archives publiques à Ottawa, relatifs à la période du Régime français (1604-1760), se trouvaient dispersés en divers locaux du Parlement fédéral, sans nulle classification. D'autre part, les documents, conservés à Paris dans les voûtes ou les rayons de plusieurs ministères, et ayant trait à la volumineuse correspondance des administrateurs de la Nouvelle-France, demeuraient inaccessibles aux historiens et aux biographes du Canada. Il convient d'observer qu'il n'en était pas de même des *State Papers* de Londres, tous imprimés et classés, depuis les origines jusqu'à l'époque contemporaine.

Il faut rendre justice au gouvernement de l'illustre sir John Macdonald : c'est lui qui prit l'initiative de rédiger, à l'usage du public lettré, les premiers *Rapports annuels des Archives*, dès 1882-83. Les abbés Ferland et Casgrain, marchant sur les traces de M. Garneau, l'historien national Canadien français, avaient fait à Paris, à des dates antérieures, la recherche de manuscrits intéressant notre Histoire. Simultanément, les diverses publications de M. Pierre Margry, littérateur et historien, conservateur adjoint des Archives de l'Arsenal, vinrent éveiller la curiosité et stimuler l'intérêt des chercheurs; de 1854 à 1889, ses ouvrages ouvraient de nouveaux horizons sur l'Amérique. Les travaux des copistes canadiens J. Marmet, D. Brymner, Ed. Richard mirent au jour de riches analyses et références, qu'ils ont consignées dans leurs *Rapports des Archives de France*.

Toutefois, il était réservé au gouvernement de sir W. Laurier de compléter ces essais et de mettre à pied d'œuvre une institution nationale d'incalculable valeur. En 1904, le premier ministre obtenait de la députation le vote d'un projet de loi qui concluait à l'érection à Ottawa d'un édifice spécial, destiné à recueillir, sous l'appellation de département des *Archives Canadiennes*, tous les papiers et volumes dispersés de tous côtés. Eclairé aussitôt par ses collègues du Conseil, il sut discerner un bibliophile et un artiste émérite dans la personne du docteur Arthur George Doughty, conservateur adjoint, depuis plusieurs années, à la bibliothèque législative de Québec : au prix de mille démarches et d'incessantes investigations, le sous-ministre actuel a solidement et définitivement fondé et enrichi le département des Archives nationales.

En effet, depuis vingt-trois ans, les rayons se sont remplis d'une énorme quantité de livres, d'opuscules, de manuscrits, de cartes, d'estampes, de portraits. Le docteur Doughty, admirablement secondé d'ailleurs, a exécuté le projet de faire transcrire à Paris, avec l'aide d'un comité canadien en permanence, le texte même de la copieuse *Correspondance Générale du Canada* avec double cote, celle des originaux de France et celle de la classification locale du Canada. Ce travail de documentation, qui embrasse toutes les dépêches des administrateurs, gouverneurs et intendants de 1665 à 1763, se poursuit activement. Déjà il a rendu possible la reconstitution de la trame historique sous le Régime français : les textes manuscrits dépassent 170 volumes in-folio. L'auteur du *Dictionnaire Général* a pu consulter et compiler à loisir ces sources de renseignements, encore inédits pour la plupart, concernant les événements et leur suite, les personnages de premier et de second plan, surtout les officiers civils et militaires, ainsi que leurs familles.

A dessein, l'œuvre vise à la plus stricte impartialité, sans nulle méconnaissance des droits nationaux respectifs. L'on a écarté, comme il convient, toute apologie exagérée et toute critique : un *Dictionnaire* ne saurait être qu'un recueil de faits et de dates que l'on soumet, avec le plus d'exactitude possible, au discernement et au jugement du public. Aussi bien, l'auteur ne s'est guère permis d'user de louangeuses expressions ou de termes acrimonieux, soit à l'égard des personnes, soit dans le récit des événements; il a eu recours assez souvent au style direct, laissant parler les personnages eux-mêmes, surtout dans la citation des documents rares et difficiles à consulter : si le procédé allonge parfois l'exposé des faits, il n'est point dépourvu d'intérêt immédiat. Eu égard à la chronologie, le texte n'est pas toujours conforme à l'adoption acceptée entre *vieux* et *nouveau style*, établi en 1582 par la réforme du calendrier grégorien, avec dix jours de différence.

1. *Biographie*. — De propos délibéré, la biographie est limitée aux défunts, à quelques exceptions près. Il a même paru opportun de la restreindre aux gouverneurs, aux intendants, aux lieutenants-gouverneurs et administrateurs, aux magistrats en chef, aux officiers civils et militaires, aux découvreurs et navigateurs principaux, aux missionnaires et ecclésiastiques de renom, aux fondatrices d'Instituts religieux. Ainsi on a comblé les lacunes des deux ouvrages les plus considérables qui soient parus au Canada jusqu'ici : *The Makers of Canada* (21 vol.), publiés à Toronto en 1911, par L. J. Burpee et A. G. Doughty ; *Canada and its Provinces* (22 vol.), publiés en 1914 à Toronto, par A. Shortt et A. G. Doughty. Ces ouvrages, d'une incontestable valeur, ont omis de peindre en pied un grand nombre de personnages de marque qui, en Nouvelle-France surtout, méritent d'être présentés à la connaissance et à l'admiration de la postérité. De toutes les parties traitées dans le *Dictionnaire*, la biographie est naturellement la plus développée; elle a exigé de nombreuses recherches et d'incessants remaniements. Le public remarquera, sans doute, une nouveauté un peu audacieuse, qui consiste à remonter, quand il a été possible, de chaque individu à son premier ancêtre, parfois par la filiation des ascendants successifs en ligne directe; simultanément à descendre

de l'individu à ses enfants et à ses petits-enfants, encore vivants dans la lignée actuelle directe ou indirecte par alliance. Ce travail de généalogie eût été irréalisable sans le secours de l'inestimable ouvrage de Mgr Cyprien Tanguay, *Dictionnaire Généalogique*, et les nombreuses monographies qui, par la suite, sont venues le compléter et même le corriger. En dehors du réservoir du réputé généalogiste, il nous a été loisible de puiser abondamment aux diverses sources canadiennes : telles le *Bulletin des Recherches historiques*, fondé et dirigé par M. P.-G. Roy, la *Revue Canadienne*, la *Nouvelle France*, les *Mémoires de la Société Royale du Canada*, etc.; et encore dans les notes manuscrites de MM. Placide Gaudet, Régis Roy, Francis Audet, à qui nous tenons à témoigner l'assurance de la plus inaltérable et amicale gratitude.

2. *Histoire*. — Dans ses grandes lignes, la partie historique concernant la France et l'Angleterre est assise sur les archives officielles respectives. Pour la Nouvelle-France, elle est condensée dans le récit biographique des administrateurs coloniaux, de Champlain et de ses successeurs, surtout de Jean Talon et du comte de Frontenac, des marquis de Vaudreuil et de Beauharnois, des intendants de Champigny, Bégon, Hocquart, Bigot : ils ont été les acteurs principaux des événements qui se sont succédé dans l'exécution de leur mandat. D'autre part, les articles très étendus, *France et Angleterre*, sont appelés à éclairer les causes initiales et motrices du développement de la Colonie. Les historiens du Canada, Garneau, Ferland, Casgrain, Chapais, Groulx, ains que les auteurs de revues, de biographies et de monographies, ont mis à contribution les documents locaux ou généraux, les transcriptions faites à Paris et à Londres : les plus récentes recherches sont dues à l'initiative principale des trois directeurs des archives canadiennes, les docteurs A. G. Doughty, A. Shortt et H. P. Biggar.

3. *Géographie*. — Son rang naturel la placerait après l'histoire. Mais, en raison de l'immense superficie du Canada, elle exigerait un volume à part et un travail de détail fort onéreux. Si on l'avait insérée dans le texte du *Dictionnaire Général*, la nomenclature des noms géographiques l'eût singulièrement morcelé et alourdi. C'est pourquoi l'auteur a estimé qu'il fallait omettre cette subdivision, pourtant si nécessaire et si utile, se bornant à signaler les forts les plus importants, les champs de bataille, les villes principales.

D'ailleurs, le public présume aisément que la cartographie, à elle seule, aurait forcément obéré le budget, déjà très élevé, qu'exige l'impression de cet ouvrage.

4. *Littérature*. — L'ensemble des productions de l'esprit occupe encore un domaine fort restreint dans notre jeune nationalité. Selon l'aveu de Mgr C. Roy, « notre histoire de la littérature serait bien courte, s'il fallait n'y mettre encore que les disparus »; il ajoute que « elle ne donnerait pas suffisamment l'idée des nombreuses et très louables initiatives littéraires qui ont été tentées depuis vingt à trente ans ». Nous avons consigné l'aspect général des littératures canadienne, française et anglaise, dans un article spécial, tout en signalant la nomenclature des œuvres à la fin de la biographie de chaque auteur.

5. *Commerce.* — Dans un autre article spécial, le commerce national est exposé dans ses détails. Dès le berceau de la Nouvelle-France, il était aux mains des Compagnies, qui le limitèrent longtemps à la traite du castor et des fourrures. A mesure que l'agriculture prenait des développements en Nouvelle-France, on se mit à exporter des denrées aux Antilles françaises, tandis que les pêcheries trouvaient un marché ouvert en France et dans l'Europe méridionale. Longtemps, faute de population, le commerce fut en souffrance et quasi improductif. Il s'est merveilleusement développé avec le peuplement des provinces de l'Ouest et la culture intense des céréales, et aussi par l'élevage.

6. *Industrie.* — Lente à éclore dans une colonie peu peuplée, l'industrie s'est bornée, en Nouvelle-France, aux objets de première nécessité, aux toiles surtout, aux cordages, au goudron, aux huiles. Les deux principales industries furent les constructions navales et les produits des forges du Saint-Maurice.

Au début du Régime anglais, grâce à l'arrivée d'experts, et à la nécessité de se subvenir de plus en plus par soi-même, on remarque un essor industriel par la création de manufactures textiles, de tanneries, de distilleries, de chantiers de construction, de scieries. Avec la révolution industrielle d'Europe, le développement simultané ne tarde pas à s'étendre au Canada, où l'industrie, sous ses formes multiples, a acquis de nos jours un merveilleux épanouissement toujours croissant.

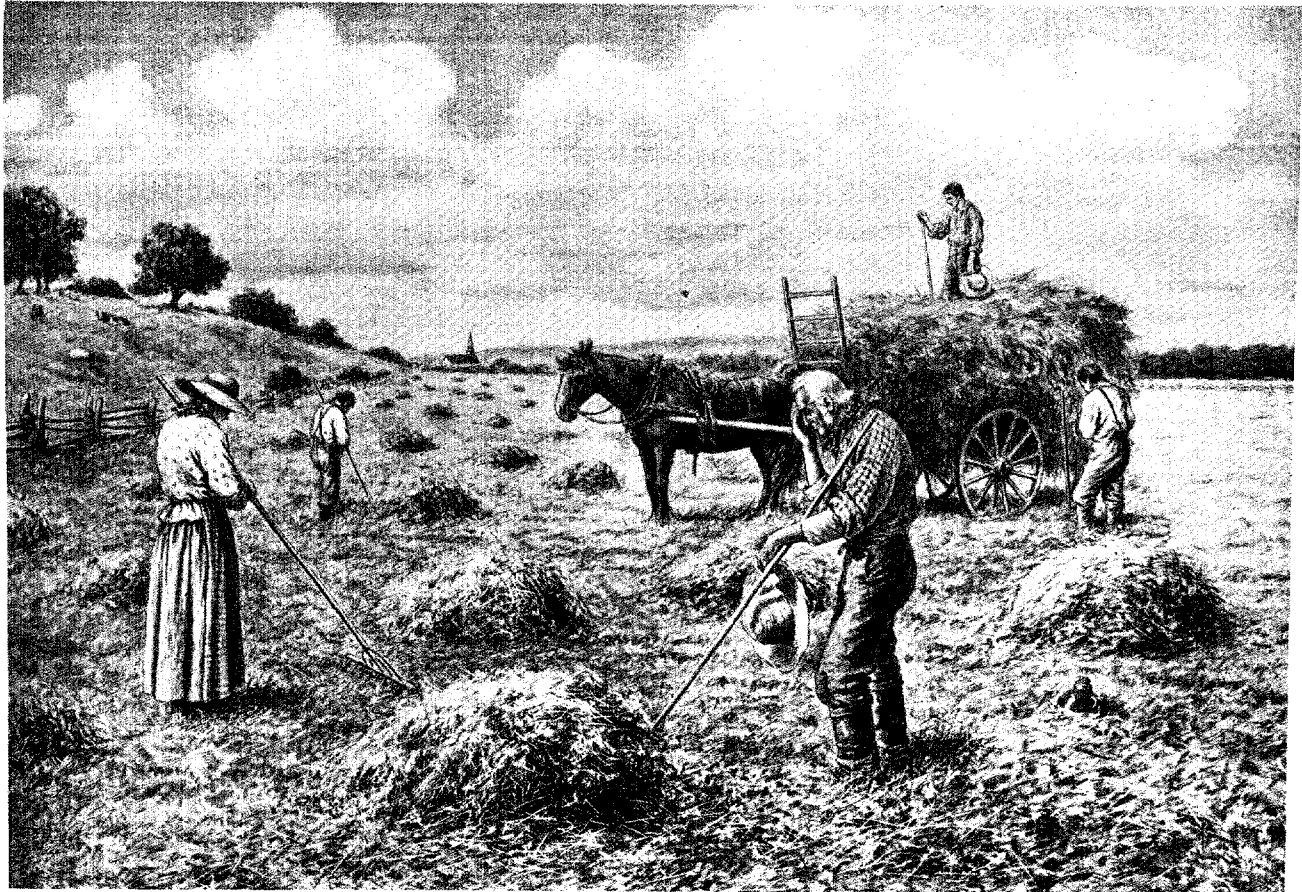
7. *Institutions.* — Les *Arts et Sciences*, encore fort modestes au pays, ont marqué, dans les deux dernières décades, un progrès plein de promesses : surtout les sciences naturelles et physiques, en raison des découvertes de métaux et du développement de l'industrie.

Les institutions : 1) *politiques* sont exposées dans les *Actes de Québec, de 1791, de l'Union, de la Confédération* : ce sont les lois fondamentales qui ont régi ou régissent la nation; 2) *fiduciaires* comprennent le système de banques, de caisses d'épargne, d'échange; 3) *scolaires* s'identifient avec l'instruction publique et privée; 4) *religieuses* relèvent de la hiérarchie ecclésiastique ou des Eglises respectives, des Supérieurs d'Ordres ou de Congrégations.

L'ensemble du travail provoquera sans doute les desiderata et les rectifications de la critique : toute correction utile et bien fondée sera accueillie avec empressement et reconnaissance.

L. LE JEUNE.

Ottawa, 31 mars 1930.



Rep. autor.

EDM. MASSICOTTE

L'Angélus